



Unité – Egalité – paix
سلام – مساواة – وحدة

Mission Permanente De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève

الدم ببعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
سويسرا - جنيف

Vérifier au prononcé

DECLARATION DE M. AHMED MOHAMED ABRO
MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
A L'OCCASION DE LA HUITIEME SESSION SPECIALE DU CONSEIL
DES DROITS DE L'HOMME

*Situation des droits de l'homme dans l'est
de la République Démocratique du Congo*

GENEVE

28 NOVEMBRE 2008

Monsieur le Président,

Ma délégation souscrit pleinement à la déclaration faite par l’Egypte au nom du Groupe africain et le Pakistan au nom de l’OCI.

Djibouti se félicite de la tenue de cette session spéciale sur la situation dans l’est de la République Démocratique du Congo et se félicite également de la réponse prompte et constructive du gouvernement de la RDC qui en prenant la décision de dépêcher une délégation de haut niveau a voulu souligner sa détermination à coopérer avec le Conseil des Droits de l’Homme dans ses efforts de promotion et de protection des droits de l’homme.

Nous déplorons cependant que le ministre des Droits Humain et le ministre de la Justice du gouvernement de la République Démocratique du Congo ne soient pas présents parmi nous.

Nous déplorons d’autant plus cette situation, que le gouvernement principalement concerné aurait pu nous fournir des éléments précis pour nous aider à mieux appréhender la nature de la crise qui a conduit à la détérioration aussi soudaine que brutale de la situation des droits de l’homme et humanitaire au Nord-Kivu.

Monsieur le President,

Cette session spéciale intervient à la suite d’importants réunions tenues au niveau continentale et visant à formuler le cadre politique pour une résolution de crise dans l’est de la République du Congo.

Nous vous félicitons particulièrement de la décision de mettre en place un mécanisme visant à faciliter un règlement global et à s’attaquer aux causes premières de la crise.

Cette session spéciale nous donne l’opportunité d’examiner en profondeur la situation des droits de l’homme et d’élaborer des propositions concrètes visant à améliorer la situation humanitaire dans cette partie du pays.

A cet égard, nous exhortant les Nations Unies à continuer d’apporter un appui global et cohérent aux processus de Goma et de Nairobi et à renforcer les capacités de la MONUC à protéger les civils qui sont les victimes innocentes et exposées de ce conflit.

Nous exprimons notre soutien aux efforts de l’envoyé spécial des Nations Unies, l’ancien président du Nigéria, S.E Monsieur Olusegun Obasanjo dans ses efforts de mise en place d’un cessez-le-feu efficace et d’une relance d’un processus politique global.

Tout en soulignant que l’inertie et la passivité ne sauraient être justifiées face aux drames qui se déroulent au Nord-Kivu, les actions à engager par le Conseil des Droits de l’Homme doivent fondamentalement accompagner le processus politique et viser à avoir un impact de pacification sur le conflit lui-même.

Je vous remercie pour votre attention.